



Rapport annuel de gestion 2023-2024

Réseau Agriconseils
Montréal-Laval-Lanaudière

Juin 2024

Nous joindre

Réseau Agriconseils Montréal-Laval-Lanaudière

110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec) J6E 6A5

Tél. : 450 753-8345

Courriel : mll@agriconseils.qc.ca

Site Web: www.agriconseils.qc.ca

Facebook: <https://www.facebook.com/agriconseilsmll>

Afin de mesurer les retombées de la Convention MAPAQ – Réseau 2023-2028, le Réseau produit ce rapport annuel de gestion. Ce dernier permet de répondre à un certain nombre d'attentes signifiées par le Ministre. Celles-ci sont présentées par grandes catégories, soit : activités, gouvernance, gestion, communications et sécurité de l'information.

Le Réseau



Mot de la présidente

Encore une fois cette année, les secteurs agricole et bio-alimentaire ont connu de nombreuses embûches. Que ce soit au niveau économique, avec les taux d'intérêts élevés ou à cause de la température, les défis pour ces entreprises sont toujours plus élevés.

C'est dans cette optique que je crois fermement que les services conseils neutres et non-liés sont un pivot central de la réussite des entreprises agricoles dans les régions diversifiées que nous couvrons. L'accès à ces services est primordial pour assurer le développement et la pérennité de ces entreprises.

Plus que jamais, nous avons besoin d'un écosystème de service-conseil fort, agile et pertinent pour répondre aux besoins des entreprises. Nous devons aussi agir en prévention en facilitant la diffusion de l'information grâce aux activités collectives.

Je remercie notre équipe de permanents au Réseau qui savent tirer leur épingle du jeu dans toutes situations. Je remercie aussi les administrateurs dévoués qui siègent à mes côtés ainsi que tous les organismes et partenaires du milieu avec qui nous collaborons dans un esprit d'amélioration continue.

Suzanne Duquette, présidente



Mot de la directrice

Une première année pour le nouveau programme 2023-2028 services-conseils issu du Partenariat Canadien pour l'Agriculture. Cette première année ne peut être comparée aux résultats des années précédentes et elle ne reflète pas, non plus, les résultats à venir des prochaines années. Le programme a été lancé tardivement, les résultats ne reflète que partiellement les services-conseils offert dans l'année

Ce rapport se veut un reflet du travail accompli par notre équipe au cours des douze derniers mois. Un montant total de 1 156 584 \$ a été versé dans les divers domaines d'intervention pour l'exercice 2023-2024, auprès de 535 entreprises. Nous avons particulièrement mis en avant nos bonifications régionales pour le transfert d'entreprise et le suivi des cultures, et nous continuerons à nous efforcer pour que les retombées soient des plus concrètes.

Encore cette année, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à toute l'équipe pour son dévouement exemplaire. Je tiens également à saluer le travail remarquable des administrateurs, dont la disponibilité et l'engagement ont été inestimables tout au long de cette année écoulée. Je souhaite également souligner l'excellent leadership de notre présidente, madame Suzanne Duquette. Mes remerciements s'étendent également à nos précieux partenaires et intervenants du milieu, dont la collaboration nous permet de cibler efficacement les besoins et les actions à entreprendre. Un grand merci à tous les conseillers qui travaillent avec passion pour le succès des entreprises agricoles et qui se déplacent sur notre territoire. Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude envers les entreprises agricoles qui continuent de croire en leur potentiel, en leur développement et en leur succès. Notre engagement à vous servir au mieux de nos capacités demeure notre priorité absolue !

Au plaisir de continuer de travailler ensemble au développement des services-conseils pour favoriser la pérennité, rentabilité et efficacité des entreprises agricoles de Montréal- Laval- Lanaudière.

Manon Lacharité, directrice

Mission, Vision

Mission :

Promouvoir et faciliter l'accès à des services-conseils adaptés non liés, afin d'améliorer la performance des entreprises agricoles et d'en assurer la pérennité sur le territoire de Montréal-Laval-Lanaudière en fonction des priorités régionales du secteur.

Vision :

Nous souhaitons que le Réseau Agriconseils Montréal-Laval-Lanaudière soit reconnu comme l'organisme de référence en matière de services-conseils adaptés aux besoins des entreprises bioalimentaires et qu'il représente un levier de développement régional important pour l'essor du secteur bioalimentaire.

Activités

Membres du personnel

Nom de l'employé	Fonction
Manon Lacharité	Directrice
Marilène Faust	Adjointe administrative

Aide financière versée aux entreprises accompagnées dans le cadre du Programme services-conseils (PSC), par domaine d'intervention

Aide financière versée aux entreprises accompagnées dans le cadre du PSC, par domaine d'intervention, pour l'année 2023-2024

Domaine	Aide financière versée
• Aides financières versées au programme service-conseils (PSC)	1 516 584 \$
• Agroenvironnement	437 231 \$
• Gestion	437 942 \$
• Technique	459 599 \$
• Collaboration interprofessionnelle	11 664 \$
• Activités collectives	12 918 \$
• Éloignement	41 473 \$
• Bonification régionale	50 327 \$
• Bonification relève	28 461 \$
• Bonification entreprise certifiée ou précertifiée biologique	36 969 \$

Activités réalisées dans le cadre des volets 1 et 2

Activités réalisées dans le cadre des volets 1 et 2 du PSC, pour l'année 2023-2024

Indicateur	Nombre d'activités
• Nombre d'entreprises accompagnées en services-conseils individuels	535
• Nombre de projets soutenus (contrats)	718
• Nombre d'accueil et de référencement	167
• Nombre d'activité en approche multidisciplinaire	26
• Nombre d'activités collectives <ul style="list-style-type: none"> • Activités de sensibilisation et diffusion • Activités de codéveloppement 	4

Résultats des consultations des besoins et des enjeux

Un montant total de 1 156 584 \$ a été versé dans les divers domaines d'intervention pour l'exercice 2023-2024, couvrant 535.

Les besoins en services-conseils en gestion et en technique sont adéquatement couverts. Cependant, les agronomes en agroenvironnement sont plus instables dans notre club-conseil dans la région. Nous portons une attention particulière à trouver des ressources pour chaque type de production, car l'expertise vient souvent de l'extérieur de la région. Nous devons souvent désigner des conseillers hors région pour plusieurs types de production animale (porc, bovin, mouton, chèvre, etc.). Nous avons autant de contrats de services réalisés par des dispensateurs de la région que par des dispensateurs hors région, avec 355 contrats conclus par des dispensateurs locaux sensiblement à 363 hors région (voir tableau des dispensateurs région et hors région en annexe).

Nous constatons une légère augmentation des aides financières en agroenvironnement et en technique pour la première année du programme. En revanche, il y a une diminution plus significative en gestion, passant de 639 351 \$ en 2022-2023 à 437 942 \$ en 2023-2024. Comme nous sommes en première année du programme, les bonifications provinciales et régionales plus faibles peuvent expliquer cette diminution des aides financières. Par ailleurs, le programme ayant été lancé tardivement, les résultats ne renvoient que partiellement les services-conseils offerts durant l'année.

Tableau 1- Agroenvironnement

Agroenvironnement	
Agriculture numérique et de précision	3 375,00
Biodiversité en milieu agricole	3 606,57
Diagnostic de l'état des sols	8 855,85
Diagnostic de la gestion des eaux usées	6 880,00
Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre	4 000,00
Diagnostic en irrigation des cultures	1 466,25
Diagnostic gestion intégrée des ennemis de culture et pesticides	7 766,25
Gestion de la fertilisation	61 476,23
Gestion des eaux usées et autres matières résiduelles à la ferme	20 642,33
Gestion et utilisation de l'eau en agriculture	10 253,61
Gestion intégrée des ennemis de cultures	165 907,25
PAA	49 807,94
Santé et conservation des sols	93 193,44
Total Agroenvironnement :	437 230,72

Tableau 2- Gestion

Gestion	
Analyse d'un projet d'investissement mineur	2 970,00
Analyse des résultats technico-économiques	22 454,71
Analyse du coût de revient	12 695,55
Diagnostic Global	58 168,75
Diagnostic Sommaire	3 475,00
Gestion des ressources humaines	13 297,50
Organisation des données	1 347,50
Plan d'affaires	102 715,46
Plan de commercialisation	129 025,28
Plan de démarrage	29 412,50
Plan de gestion des risques des marchés	1 377,00
Plan de redressement financier	3 487,50
Plan de transfert	18 932,00
Planification stratégique	5 740,63
Production d'un budget annuel ou mensuel	11 187,02
Rencontre préparatoire	122,50
Suivi au plan d'action	21 533,13
Total Gestion :	437 942,03

Tableau 3-Technique

Technique	
Acériculture	51 172,96
Aménagement kiosque, bâtiments et aires du travail	25 595,01
Analyse des opérations et logistique	5 308,00
Diagnostic spécifique en pratiques culturelles	25 869,99
Diagnostic spécifique en pratiques d'élevage	2 583,25
Diagnostic spécifique en transformation et commercialisation	16 328,75
Implantation d'une innovation technologique	1 791,60
Mise à l'échelle d'un produit	17 055,00
Optimisation de processus	34 084,84
Régie d'élevage dans les pâturages et les enclos	13 546,88
Régie de bâtiments et d'équipements	43 810,30
Régie du troupeau	15 321,25
Régie technique des cultures	207 131,27
Total Technique :	459 599,10

La bonification régionale permet d'offrir un soutien adapté aux particularités des entreprises agricoles de la région en bénéficiant du taux d'aide de 15 %. Trois bonifications régionales ont été choisies : pour le diagnostic global, le plan de transfert et de démarrage, ainsi que le suivi des cultures. Pour l'exercice 2023-2024, le montant total d'aide s'élève à 50 326 \$.

Tableau 4- bonification régionale

Bonification régionale	
Diagnostic Global	12 757,13
Plan de démarrage	7 683,75
Plan de transfert	2 521,65
Régie technique des cultures	27 363,95
Total Bonification régionale :	50 326,48

La bonification provinciale permet d'offrir un soutien adapté aux entreprises agricoles qui sont assujetties à un contexte spécifique et prioritaire pour le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ces bonifications ciblent des secteurs, des clientèles et des activités particulières sur un intervalle de temps déterminé afin d'apporter un soutien accru par une bonification jusqu'à 15 % du taux d'aide. Les bonifications provinciales sont le secteur certifié ou précertifié biologique et la relève agricole. Le montant total versé s'élève à 65 430\$.

Tableau 5- Bonification provinciale

Bonification provinciale :	
Total Certifié ou précertifié Biologique :	36 969,46
Total Clientèle Relève :	28 460,72

Activités de réseautage

Un rôle important du Réseau est d'encourager et de participer activement à la concertation régionale, positionnant ainsi l'organisation comme un partenaire majeur du développement des services-conseils, de l'agriculture et de l'agro-transformation.

Cette année, de nombreuses actions ont été menées pour contribuer au dynamisme du milieu et renforcer les efforts en vue de gagner la complicité des partenaires.